



Montgermont

Autour de la Motte

N° 190 - mai 2021



Fêtons la nature !

État civil

Naissances

Alba Tertrais Viard	20 mars
Côme Pericaud	28 mars
Maryama Fall	29 mars
Ezra Cesbron	21 avril

Mariage

Maud Briard et Steve Gouallo	27 mars
---------------------------------	---------

Travaux

Déclarations de travaux et permis de construire acceptés

Christophe Martin et Julie Redouté

12 rue Michel Gérard
Modification façade, remplacement
menuiserie, extension balcon existant
et modification d'une véranda

Solène Lepage

1 allée Rosenthal
Pose d'une fenêtre de toit avec volet
roulant solaire

Janine Douard

4 rue de la Fougerolle
Pose d'une porte d'entrée

Stéphanie Robin

1 rue Yvonne Jean-Haffen
Extension maison individuelle

Sébastien Héry

22 rue de Gilbert
Pose de pierre de parement sur un mur
d'enceinte

J3R SARL

Le Chantie
Création de 31 places de stationnement
et clôture

Germaine Buisson

3 rue Michel Gérard
Remplacement des huisseries

Ligue de Bretagne de Football

29 rue de la Marebaudière
Extension d'un local de rangement avec
création d'un auvent et d'un abri cycles

Pascal Guinard

Clos Hautière
Création d'un hangar à fourrage et
d'une réserve à incendie

25^e SALON DE L'AQUARELLE

Version digitale

Après une première annulation en mai 2020 en raison du contexte sanitaire, la commune de Montgermont et la Société des Aquarellistes de Bretagne ont décidé de maintenir cette 25^e édition en 2021 avec quelques aménagements : **cette année le Salon de l'Aquarelle de Montgermont vous ouvrira ses portes virtuellement.**

 **Rendez-vous sur le site de la commune ville-montgermont.fr**

Vous y retrouverez :

- L'invitée d'honneur : La Société des Aquarellistes de Bretagne
- Les candidats primés en 2019
- La sélection pour le concours 2021

Invitée d'honneur : la Société des Aquarellistes de Bretagne

La Municipalité de Montgermont accompagne depuis 16 ans la Société des Aquarellistes de Bretagne dans son développement. Afin de mettre en avant le travail de ce collectif et de valoriser ses pépites artistiques, la commune l'a choisie comme invitée d'honneur.

La Société des Aquarellistes de Bretagne compte aujourd'hui plus de 160 adhérent.e.s répartis dans les antennes de Montgermont, Guidel, Pont L'Abbé et Guipavas. Au fil des années, l'aquarelle évolue et suit des influences diverses. C'est aussi le cas de ce collectif, grâce à son ouverture sur les écoles slaves, asiatiques et plus particulièrement grâce au partage de connaissances.

Le concours

Parmi les œuvres sélectionnées, vous y découvrirez les lauréats 2021 (1er et 2e Prix de la Ville de Montgermont et Prix de la Société des Aquarellistes de Bretagne).

Vous pourrez également voter pour votre tableau préféré et élire le lauréat du Prix du Public.



SOMMAIRE

■ INFOS MUNICIPALES - P4

- Une ville au coeur nature
- Fête de la nature
- Résultats enquête communication
- Les brèves du Conseil
- Maison France service
- Inscription listes électorales

■ PATRIMOINE - P9

- Une villa en héritage

■ PORTRAIT - P10

- Jacques Sorgniard

■ ENFANCE JEUNESSE - P11

- École Gérard Philipe
- École Notre Dame

■ SPORT - P13

- Tennis
- Hand
- Basket
- Volley
- Gymnastique volontaire

■ VIE ÉCO - P15

- Cabinet psychomotricité

Distribution : Association Trophée des Étoiles
Mai 2021 - N°190
Bulletin mensuel - Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles Gérard Philipe et Notre Dame, les associations montgermontaises (Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine (ASPBPM), Tennis, Hand, BCM, MVBC)
Comité de relecture : A. Daufin, MM. Jacob, C. Truchet, J.-Y. Quélennec, N. Le Dèvehat
(sauf ajouts et modifications de dernière minute).
Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
02 99 68 83 88 - mairie@ville-montgermont.fr
ville-montgermont.fr
Réalisation : Service communication - S. Duchemin
Crédit images : www.freepik.com - Imprimé par l'imprimerie Hauts de Vilaine (Châteaubourg)



Les dernières informations sur la situation sanitaire laissent entrevoir un recul de la pandémie et une reprise progressive de l'activité sur Montgermont, aussi bien pour l'ensemble des commerces que pour les activités sportives et culturelles. Nous avons hâte que cela se réalise pleinement !

Dans ce contexte où la prudence reste de mise, mais où l'action municipale se poursuit, nous avons souhaité organiser une présentation des orientations du projet de renouvellement urbain, rue Pierre Texier, sous forme d'exposition. Nous vous invitons donc mardi 25 mai prochain entre 18h et 20h30, salle du conseil municipal, à venir découvrir ses premières esquisses. Une partie de l'équipe municipale sera présente pour échanger avec vous et recueillir vos avis.

Les objectifs initiaux de construire une résidence senior, de réaliser une production bâtie soucieuse du développement durable et de réussir un renouvellement urbain s'intégrant au mieux à notre centre bourg sont réaffirmés dans ce projet, car essentiel au développement de Montgermont.

Ce mois de mai nous offre un beau souffle d'évasion. Grâce au Salon de l'Aquarelle tout d'abord. Il ne pourra pas, cette année encore, se tenir dans les conditions habituelles. Qu'à cela ne tienne. 2020 fut l'exception, 2021 nous innovons ! Nous vous proposons un Salon de l'Aquarelle sous une forme virtuelle. N'hésitez pas à vous y promener quand bon vous semble.

Mai sera également l'occasion de fêter la Nature. Et si le contexte sanitaire le permet, j'espère clore ce joli mois en votre présence à Espace Évasion Bernard Douard pour le concert "Les Abeilles aussi", initialement prévu dans notre programmation de saison culturelle.

Prenez soin de vous.

Laurent Prizé, Maire

UNE VILLE AU CŒUR NATURE

La commune et la LPO

Depuis 2011, la commune de Montgermont s'est engagée dans la protection de la biodiversité en devenant "Refuges LPO" (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Cette année, la convention sera renouvelée pour une durée de 5 ans.

La convention Refuge LPO, qu'est-ce que c'est ?

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association qui œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité. Elle soutient et guide les communes comme les particuliers dans leurs actions de protection de la nature.

Dans le cadre de la signature de la convention Refuge LPO, la commune s'engage à :

- Préserver la biodiversité animale et végétale
- Renoncer à l'utilisation de produits chimiques
- Réduire son impact sur l'environnement
- Interdire la chasse sur le site du refuge.

En contrepartie, la LPO s'engage à :

- Soutenir et guider la commune dans ses actions
- Sensibiliser les particuliers, les scolaires et les agents communaux
- Assurer l'identification des lieux
- Réaliser le suivi de la faune et de la flore sur le refuge (bilans naturalistes).

C'est donc dans ce cadre que des panneaux pédagogiques sont installés, des animations grand public sont organisées, ainsi que des animations dans les écoles Gérard Philipe auprès des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Dans le cadre du renouvellement de cette convention, un comité de suivi Refuges LPO-ENS (Espace Naturel Sensible) devrait bientôt voir le jour.

2 conventions Refuge LPO pour 5 sites

Dès 2011, 4 sites ont été labellisés Refuge LPO sur la commune : Espace Détente, la Motte Féodale, Coupigné et les Prairies du Marais. En 2016, la zone humide de la ZAC Les Petits Prés a également été labellisée.

En 2020, les Prairies du Marais, rebaptisées Prairie d'Olivet, ont été classées Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département d'Ille et Vilaine. C'est dans ce cadre que deux nouvelles conventions Refuge LPO sont signées pour la période 2021-2025 :

- La convention Refuge LPO de la zone urbaine : Espace Détente, Motte Féodale, Coupigné et les Petits Prés
- La convention Refuge LPO des Prairies d'Olivet prenant en compte les aménagements dus aux exigences du département, notamment en terme de bilans naturalistes (suivi de la faune et de la flore).

Bon à savoir :

Tous les particuliers peuvent faire de leur jardin ou leur balcon, un refuge LPO.

PLUS D'INFOS
www.lpo.fr

La commune et la FGDON

Préserver la nature, c'est également lutter raisonnablement contre les organismes nuisibles ! Pour cela la commune de Montgermont travaille avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

(FGDON). La convention d'adhésion multi-services auprès de cet organisme a été renouvelée pour une durée de 4 ans (2021-2024) lors du dernier Conseil municipal.

Le FGDON est une organisation professionnelle reconnue par le Conseil d'État comme un organisme de droit privé chargé de l'exécution d'un service public. À ce titre, il met en place des actions durables de lutte contre diverses espèces animales ou végétales envahissantes. 90% des communes d'Ille et Vilaine y adhèrent.

En renouvelant la convention, la commune bénéficie :

- D'une aide et d'un soutien dans le cadre de la lutte et de la surveillance des organismes nuisibles (frelons asiatiques, ragondins, rats musqués, chenilles processionnaires...)
- D'une aide dans le cadre d'actions de prévention contre les dégâts causés par les corneilles noires (pour les agriculteurs ou les particuliers), les étourneaux

- D'un accès aux différents programmes départementaux
- D'un prêt ou de facilités d'achat de matériel de capture
- D'actions préventives, interventionnelles ou diagnostiques
- D'une aide administrative ou réglementaire

Bon à savoir :

Destructions de nids de frelons asiatiques

La Mairie n'intervient que sur le domaine public. Si vous en constatez un merci de le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@ville-montgermont.fr

Concernant les nids situés sur votre propriété, vous pouvez prendre contact avec la société Hynera Environnement qui vous facturera seulement 50% et adressera une facture à la Mairie pour les 50% restants.

Hynera Environnement 02 99 00 62 35

8 MAI 1945

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Une Commémoration pour ne pas oublier

Après multiples rebondissements, c'est en 1981 que le 8 mai est déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants. Le rituel veut alors que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu. Il dépose également une gerbe au pied du Monument aux morts comme tous les Maires de France ce jour-là en compagnie des Anciens combattants de la commune.

Habituellement la population est conviée. Le contexte sanitaire ne permet pas encore cette configuration mais souvenons nous que la tolérance, la liberté, la fraternité et l'égalité sont des valeurs fragiles et que c'est à chacun d'entre-nous de les défendre.



RUE PIERRE TEXIER

Projet de renouvellement urbain

Les élus ont repris le projet de renouvellement urbain de la rue Pierre Texier, déjà bien étudié par les équipes municipales qui les ont précédés.

Une étude complémentaire a été réalisée par le cabinet Ersilie. Aujourd'hui une intention pour ce projet se dégage.

Il répond aux objectifs suivants :

- Construire une résidence seniors
- Répondre aux obligations de constructions du Plan Local de l'Habitat de Rennes Métropole
- Réaliser un bâti respectueux de l'environnement : tant dans l'utilisation des matériaux pour la construction que dans sa conception architecturale afin de s'intégrer le mieux possible dans l'esthétisme actuel du centre-bourg.

Le Conseil municipal vous invite à découvrir les premières esquisses de ce projet, mardi 25 mai, entre 18h et 20h30, en mairie.

Des élus seront présents pour répondre à vos questions et recueillir vos avis.

Après cette phase d'étude, la Municipalité va faire appel aux promoteurs pour transformer les esquisses en projet à réaliser.

Permanence élus spéciale
"Projet de renouvellement urbain
Rue Pierre Texier"
Mardi 25 mai de 18h à 20h30
Salle du Conseil municipal

Montgermont fête la Nature

Samedi 16 mai / 14h
Prairies d'Olivet
Animation LPO
Orchidées et petites bêtes des marais
Sur inscription :
reservation35@lpo.fr

Samedi 22 mai / 11h
Médiathèque L'Embarc@dère
Bébé lit - Spécial Nature
Pour les 0-3 ans
Sur inscription :
02 99 23 78 07
mediatheque@ville-montgermont.fr

Samedi 22 mai / 10h-12h
Place Jane Beusnel
Distribution gratuite de kit économie d'eau
Par l'Eau du Bassin Rennais Collectivité
Information
"Oiseaux en détresse"
Stand animé par la LPO

Et en "fil vert" toute la semaine

"Qu'est ce que tu fais chez toi pour la Nature ?"

Venez déposer vos idées et photos en mairie du 16 au 23 mai ou envoyez-les par mail : communication@ville-montgermont.fr

Elles seront accrochées sur un fil dans le sas de la mairie afin d'être visibles par tous et relayées sur le site internet de la commune à la fin de la semaine de la nature.

RÉSULTATS ENQUÊTE COMMUNICATION

En mars 2021, la Municipalité a souhaité évaluer sa communication afin de savoir si elle répondait à vos attentes et connaître vos éventuels besoins dans ce domaine. Votre participation montre l'intérêt que vous portez à la commune et aux actions municipales.

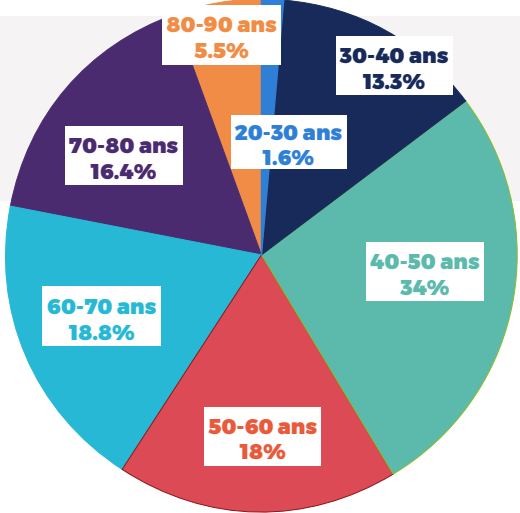
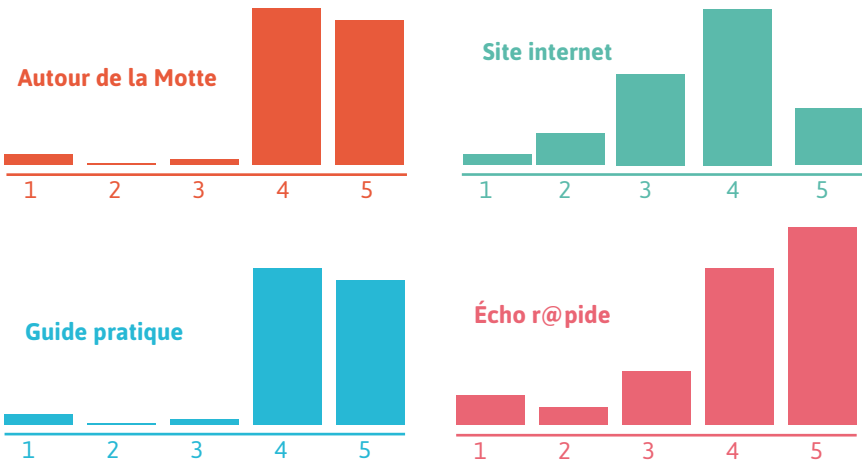
Vous êtes une grande majorité à apprécier les différents supports de communication existants. Tout n'est pas parfait et c'est bien pour cela que la Municipalité souhaitait recueillir vos suggestions. Elles vont permettre d'améliorer l'existant et de développer de nouveaux canaux pouvant cibler les Montgermontais qui ne se retrouvent pas dans les supports actuels.

Dans l'attente de vous annoncer les futures actions de communication qui seront mises en place, Autour de la Motte de ce mois-ci vous présente les résultats de l'enquête et quelques éléments de réponses à vos différentes interrogations.

**Merci pour votre participation !
128 réponses**

Tous les âges sont représentés
61% de femmes 39% d'hommes
56% d'actifs - 40% de retraités - 4% sans emploi

Votre degré de satisfaction de 1 à 5 (5 étant très satisfait)



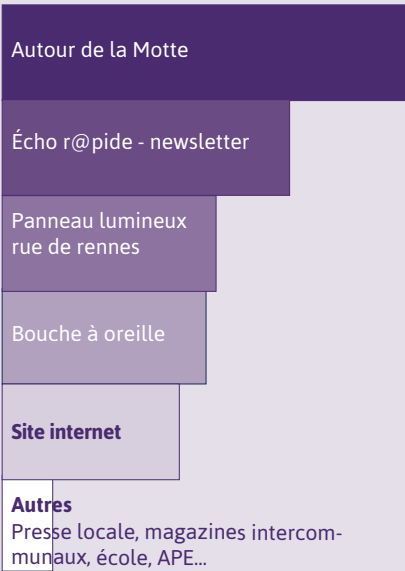
Vos thématiques préférées

- 1- Aménagement et projets urbains
- 2- Informations pratiques
- 3- Vie associative, culturelle et événementielle
- 4- Projets intercommunaux
- 5- Écologie et développement durable
- 6- Patrimoine et histoire
- 7- Sports et bien être
- 8- Développement économique
- 9- Portraits témoignages d'habitants
- 10- Éducation et petite enfance
- 11- Participation citoyenne
- 12- Solidarités

ET LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Comme nous vous l'indiquions dans le questionnaire, la Municipalité souhaite étendre ses canaux de communication aux réseaux sociaux. Vous êtes 60% à trouver cette initiative pertinente et 80% à accepter de suivre les comptes de la Mairie de Montgermont.

Comment vous tenez-vous informé.e.s des informations relatives à Montgermont ?



Merci pour vos encouragements

Vous avez été nombreux à nous dire "Merci", "Bravo" et "Continuez" ! À nous de vous dire merci, vous nous lisez et cela signifie que nous allons dans la bonne direction. La commission information-communication va étudier avec soin toutes vos suggestions pour poursuivre ce travail de communication avec vous et l'améliorer encore pour que vous soyez plus nombreux à nous lire.

L'Écho r@pide

●● L'Écho r@pide est vraiment intéressant pour obtenir l'information au bon moment et ne rien rater de la vie montgermontaise. ●●



Vos questionnements

Voici les réponses aux principales questions que vous nous avez posées.

COMMUNICATION

Traitement des informations municipales

Chaque mois, Autour de la Motte vous présente sous forme d'articles les différentes délibérations prises en Conseil municipal dans la rubrique "Vie municipale" (premières pages du magazine). Puis sont listées, dans l'article "Les brèves du Conseil", les délibérations qui, soit seront détaillées dans un prochain Autour de la Motte, soit ne nécessitent qu'une explication succincte. Si vous souhaitez en apprendre plus sur un sujet, toutes les délibérations sont consultables en mairie. Vous pouvez également assister au Conseil municipal (dates et ordres du jour accessibles sur le site internet et affichés en Mairie) - Ces derniers temps, au vu du contexte sanitaire, il était retransmis en direct sur le site Youtube de la commune.

Articles écoles et associations

Comment faire paraître un article dans Autour de La Motte ?

Les écoles, les associations et les partenaires de la commune reçoivent un calendrier à l'année les informant des dates de parutions des numéros. Ils ont la possibilité de faire paraître un article chaque mois ou au moment qu'il leur semble le plus opportun. Aucune place n'est prédéfinie, la maquette s'ajuste en fonction des actualités et des informations reçues.

Vie économique

Les nouveaux commerçants peuvent se présenter dans Autour de la Motte. Nous relayons également ces informations sur le site internet, le guide pratique et l'écho r@pide. La Municipalité souhaite aider les commerçants à se faire connaître et valoriser leur savoir-faire. Hervé L'Hermite, adjoint au développement économique, aux entreprises et aux commerces, se tient à leur disposition pour toute demande.

Un MENSUEL, pourquoi ?

Autour de la Motte est passé en mensuel en 2015 afin de pouvoir communiquer au plus près des décisions municipales et des événements montgermontais. Sa version papier permet de toucher tous les Montgermontais avec une distribution dans les boîtes aux lettres de chaque foyer (1 860). **Vous êtes 99% à trouver votre magazine municipal Autour de la Motte plaisant à la lecture.**

Publication papier et numérique

Toutes les publications papier réalisées par la Mairie sont également disponibles sur le site internet. Rubrique : Bien vivre / S'informer. En version à feuilleter ou en pdf à télécharger.

SITE INTERNET

Vous êtes nombreux à le consulter. Des pages sont effectivement encore à compléter et le service communication va s'y atteler !

VOS SUGGESTIONS

- Faire appel à la concertation citoyenne
- Organiser des concours pour tous les goûts : dessins, photos, sport, jeux vidéos...
- Créer une rubrique consacrée à la ludothèque
- Des numéros spéciaux sur différentes thématiques
- Un second écran lumineux place de la mairie

Certaines de vos suggestions concernaient plus particulièrement la qualité de vie sur Montgermont.

Elles ont été transmises :

- Au CCAS dans le cadre de leur analyse des besoins sociaux
- Aux élus pour prise en compte dans leurs réflexions sur les aménagements à venir (vitesse excessive, stationnement intempestif, dégradation de voirie, accompagnement seniors en informatique, aménagement de bancs publics, aménagement des quartiers, amélioration du Portail famille...)

AUTRES SUJETS

Certains d'entre-vous ont posé des questions qui ne concernaient pas spécifiquement la communication. Nous allons essayer de vous apporter des éléments de réponses ci-dessous. Si vous souhaitez une réponse plus précise nous vous invitons à solliciter un rendez-vous avec l'élue en charge de la compétence.

Beaucoup de dégradations et de pollutions sont constatées

Autour de la Motte a traité plusieurs fois le sujet dernièrement, rappelant les règles de civisme, indiquant où et quand jeter ses déchets. Une action "Tritout : la déchetterie vient à vous" a même été organisée par la Municipalité en partenariat avec Rennes Métropole. Nous mettons tout en œuvre pour appeler à la conscience collective sur ce fait mais ne maîtrisons pas les gestes de chacun.

Entretien de la commune

Votre regard est important pour l'entretien des rues, trottoirs et chemins.

Pour toute demande vous pouvez les formuler auprès de l'accueil de la mairie ou directement par internet : **Entretien des trottoirs et de la voirie** Vous les empruntez chaque jour et si vous constatez des endroits détériorés vous pouvez le signaler directement sur le site internet de la commune en cliquant sur "signaler une anomalie sur l'espace public" dans les accès direct.

Entretien des espaces verts

Pour une demande sur les espaces verts, envoyer un mail à mairie@ville-montgermont.fr

Délai de réponses

Vous êtes quelques uns à regretter le manque de réponses de la mairie à vos questions. L'ensemble des services et des élus essaie de traiter vos demandes dans les plus brefs délais. Si certaines fois les délais vous paraissent longs, nous vous prions d'accepter nos excuses. Il se peut que la réponse à votre question ne dépende pas uniquement de la Mairie, qu'elle nécessite une recherche ou bien encore une requête auprès d'un autre organisme... Internet a facilité les démarches pour les demandes mais leur traitement est toujours pris en charge par le personnel qui vous accueille en mairie. Merci pour votre compréhension et n'hésitez pas à revenir vers nous si nécessaire.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Chaque mois, Autour de la Motte vous présente sous forme d'articles, les différentes délibérations prises en Conseil municipal, ainsi que quelques informations sous forme de brèves comme ci-dessous. Cependant si vous souhaitez en apprendre plus sur le sujet, toutes les délibérations sont consultables en mairie. (Conseil municipal du 25/03/21).

Vie municipale

Désignation d'une nouvelle conseillère municipale déléguée

Afin d'étoffer l'équipe des conseillers municipaux délégués, Anne Berthélé est désignée conseillère municipale déléguée à la petite enfance. La répartition des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués a été revue en fonction.

Finances

Admission en non-valeur de créances

Le trésor public a sollicité la commune pour l'admission en non-valeur des créances dont le recouvrement est compromis (recouvrement amiable

et procédures de recouvrement forcé vains et inopérants) pour un montant total de 7 626,39 €. Le Conseil municipal a décidé de passer en non valeur la somme de 2 710,39 € et sollicite le Trésor Public pour recouvrir le montant restant, soit 4 916 €.

Convention

ALEC (Agence locale de l'Énergie et du Climat pour le Pays de rennes)

Validation du renouvellement de la convention d'adhésion CEP (Conseil d'Énergie Partagé) avec l'ALEC, pour la mise à disposition d'un "conseiller énergie", à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour une période de 12 mois, renouvelable jusqu'à deux fois.

Coût annuel :

■ 350,10 € (0,10 €/habitant) pour l'adhésion à l'ALEC

■ 3 045,87 € (1,45 €/habitant) pour le service Conseil Énergie Partagé. *Rennes Métropole prend à sa charge 40 % du montant de l'adhésion de la commune au Conseil Énergie Partagé.*

Vie citoyenne

Tirage au sort des jurés d'assises 2022

Neuf Montgermontais sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale, pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises 2022 pour l'Ille et Vilaine.

MAISON FRANCE SERVICE

Service de proximité pour vos démarches administratives

Les maisons France Service permettent de simplifier la relation des usagers aux services publics. Le Gouvernement souhaite que chaque canton ait une maison France Service d'ici à 2022.

Pour le canton de Betton dont la commune de Montgermont dépend c'est chose faite depuis quelques semaines. Une maison France service a ouvert ses portes à Saint Grégoire..

Une maison France Service c'est quoi ?

Une Maison France Service c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques !

Les agents présents sont formés pour vous donner un premier niveau d'information et vous accompagner dans les démarches en ligne.

France Service
Mairie de Saint Grégoire
Sur rendez-vous au 02 99 23 19 23

LISTE ÉLECTORALE

Avez-vous pensé à vous inscrire ?

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Pour participer au scrutin, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous n'êtes pas déjà inscrit.e vous devez impérativement faire la démarche avant le 14 mai 2021.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez faire la démarche directement en ligne sur le site du service public ou venir en mairie où le service accueil enregistrera votre demande. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Donner procuration

Depuis le 6 avril 2021, vous avez la possibilité d'établir une procuration depuis votre ordinateur ou smartphone via une télé-procédure sur le site maprocuration.gouv.fr et vous authentifier via FranceConnect. Cependant, il vous faudra toujours vous déplacer en gendarmerie pour la faire valider. La télé-procédure n'est pas obligatoire. Il est toujours possible de pré-remplir l'imprimé en ligne et imprimer sa demande de vote par procuration avant de vous déplacer en gendarmerie. Il est nécessaire de justifier de son identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).



PATRIMOINE

UN BEL HÉRITAGE AUX PETITS PRÉS

L'ASPBM vous raconte...

L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Bâti Montgermontais (ASPBM) vous retrace l'histoire de la Villa Romaine bâtie sur la commune il y a bien longtemps !

Moments clés à retenir

- 1976 : Une photo aérienne de Montgermont laisse apparaître des traces de constructions sur la zone concernée.
- 1979 : Lors d'une prospection pédestre, le CERAPAR (Centre de Recherche Archéologique du Pays de Rennes) repère le site. Mais les recherches faites plus tard en 1983 sont infructueuses.
- 2012 : La Municipalité envisage d'aménager une Zone d'Aménagement Concerté sur ces terrains. Des études archéologiques sont désormais imposées par la loi.
- L'INRAP (Institut National des Recherches Archéologiques et Préventives) réalise des pré-fouilles et son rapport indique que des fouilles archéologiques doivent être réalisées, avant la construction des logements, le site se révélant très intéressant.
- 2013 : Une équipe d'archéologues de EVEHA dévoile les restes d'une villa gallo-romaine rurale sur les terrains de la future ZAC "Les Petits Prés ". Elle est composée d'une "pars urbana" (habitation principale) et d'une "pars rustica" (destinée à l'agriculture). Elle s'étend sur 480 m² et date du premier siècle. De nombreux objets, pièces, fragments de poteries et assiettes sont retrouvés et répertoriés, le plus beau étant une statuette d'une Vénus callipyge...

Le site est en quelque sorte sauvegardé par le recouvrement et la construction des maisons d'aujourd'hui, et il est précisément inventorié chez EVEHA (Bureau d'études archéologiques).

Et maintenant ?

Les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Bâti Montgermontais souhaitent que cet héritage reste dans les mémoires. Un travail de

réflexion est en cours sur le sujet. Vous retrouverez les traces de cet épisode archéologique à Montgermont dans les numéros 140 (janvier 2014) et 150 (Juillet 2016) d'Autour de la Motte disponibles à la consultation en mairie. Les deux numéros du journal ont également été provisoirement remis sur la page "publications" du site internet de la mairie.



Dessinateur, peintre, acteur et conteur !

Jacques Sorgniard est un artiste complet. Montgermontais depuis de nombreuses années, certains connaîtront peut-être déjà une de ses histoires "bêtes et gentilles" ou un de ses tableaux.



dans le domaine de la publicité. En 1983, il part travailler en Polynésie, durant quatre années, comme journaliste aux Nouvelles de Tahiti tout en poursuivant une œuvre de peintre figuratif. De retour en métropole, il va poursuivre son œuvre en arts plastiques, en réalisant des portraits, des peintures d'animaux ou de paysages.

"1983 : premier voyage à Tahiti : je peins tous les jours pendant quatre ans de nombreux portraits et paysages. 1987 : de retour à Paris, je deviens Sociétaire des Artistes Français et obtiens une médaille de Bronze en 1990 pour une série d'animaux. Je suis membre de la Fondation Taylor depuis 1992. 1997, deuxième séjour à Tahiti, un an. L'un de mes tableaux est choisi pour faire un timbre : "Les peintres et le nu à Tahiti". Pendant ce temps en France, deux paysages sont retenus pour être, en compagnie des plus grands, dans le livre de René Le Bihan et Léo Kerlo, "Les peintres de la Côte d'Émeraude" explique Jacques Sorgniard.

Parallèlement, le peintre se lance dans l'écriture. L'une de ses nouvelles attire l'attention d'Alain-François Lesacher, collaborateur de l'Almanach Ouest-France. Jacques l'écrivain contribue alors, chaque année, à la rédaction de cet ouvrage avec des récits, à la manière d'un Jean de La Fontaine, mettant en scène des animaux : Un Veau dévot, Le Cafard et le papillon, La Paire de cailles... En 2003, il gagne le grand prix de la nouvelle des écrivains de l'Ouest. Depuis le 22 février, les nouvelles du montgermontais, "Histoires bêtes et gentilles" sont à voir en vidéo, et sous-titrées pour les personnes malentendantes, sur youtube. Aujourd'hui, à 90 ans, cet artiste poursuit son œuvre en peignant chaque jour.

**Claude Viriot est un formateur de comédiens et de comédiennes pour les aider à réussir un essai à une convocation pour un rôle télévisuel ou de théâtre.*

Après des études aux Beaux Arts de Rennes, où il obtient un premier prix de peinture, il entre à la Comédie de l'Ouest (ancêtre du TNB). Il y occupera les fonctions de comédien, de régisseur et de décorateur. Ensuite, Jacques monte à Paris et entre au cours dramatique de Claude Viriot*. Mais sa passion c'est le dessin, il fera carrière en tant qu'illustrateur

Découvrez sur son site internet ainsi que sur sa chaîne youtube ses créations.
Liens sur le site internet de la commune



Réflexion 2 par Jacques Sorgniard

Lors de ses études de cours dramatique, Jacques Sorgniard remporte le 1^{er} prix de la Coupe du Technicien (magazine d'information des professionnels du spectacle). Ce prix lui ouvre des portes pour jouer dans des films. En photo ci-contre, dans un de ses premiers rôles "11 novembre" film de Louis GrosPierre.



Poissons... mais pas que !

Un premier avril sous le signe de l'accumulation en CM1-CM2 !

Cette année, les poissons d'avril n'étaient pas du tout confinés et se sont promenés sur le dos des enseignants et des élèves toutes la journée ! Et comme ils étaient magnifiques tous ces petits poissons d'artistes ! Dans la classe de CM1-CM2, les enfants s'étaient donnés le défi de faire le plus beau poisson de la classe ! Tous y ont mis tellement de cœur que les très belles œuvres ont été nombreuses. C'est donc sans hésiter, ensuite, que la classe a décidé de participer au concours proposé par Eau et rivières de Bretagne. Il a fallu élire les plus beaux poissons et trouver une forme de représentation artistique. Résultat l'idée de photo de classe de l'école de l'océan a émergé !

En CE1 poisson rime avec émotion

Les CE1 de la classe de Madame Erussard ont travaillé sur l'expression des émotions à partir de l'album "Aujourd'hui je suis..." de Mies Van Hout. Ce travail a donné lieu une exposition de poissons en arts visuels. Il s'est poursuivi avec un travail sur l'utilisation des Messages clairs en Enseignement Moral et Civique, pour apprendre à communiquer avec bienveillance. Il a aussi donné lieu à la mise en place de médiateurs dans la cour pour encourager l'autonomie dans la gestion des conflits.



Accueil assuré pendant le confinement !

Dès l'annonce de la fermeture des écoles par le Gouvernement, les enseignants de l'école Gérard Philippe se sont organisés pour préparer la classe à la maison et l'accueil des enfants présents. Ainsi, le vendredi 2 avril, les élèves sont rentrés chez eux avec des activités planifiées pour la semaine suivante et les courriers électroniques de leur maître ou maîtresse pour toute question ou envoi du travail demandé. Dès le mardi 6 avril, deux groupes de 7 à 9 enfants étaient accueillis à l'école élémentaire par les enseignants. Les enfants ont apprécié ces temps de travail dans le calme et la disponibilité de leur professeur sans compter les récréations en petit comité.



ÉCOLE NOTRE DAME



Initiation à la sculpture
En CM1-CM2, les élèves se sont initiés à la sculpture à partir du travail de l'artiste Giacometti. Pour point de départ, un fil métallique auquel ils ont ajouté de l'argile puis de la peinture métallisée. Cela peut paraître simple mais l'exercice a demandé de la dextérité et de la patience !



Pâques à l'école
Les élèves ont préparé Pâques à l'école avant de passer cette fête en famille. Ils sont repartis les bras chargés de jolies décorations et gourmandises !

Escale en Inde
Les élèves de GS-CP ont fait escale en Inde pour cette période. Cet arrêt a été riche en couleurs ! Découverte des vaches sacrées, des éléphants, du célèbre Taj Mahal, des saris et turbans et aussi de quelques instruments de musique... Les élèves ont également éveillé leurs sens en dégustant un gâteau à la cannelle et en sentant quelques épices. Un dépaysement assuré !

Tutorat lecture PS-MS et CM1-CM2
Les rendez-vous "lecture d'histoires" sont très attendus, chaque vendredi matin. Les élèves de CM1 et CM2 choisissent les albums de littérature de jeunesse et pratiquent la lecture à voix haute en binôme. Les élèves de maternelle écoutent attentivement leurs aînés et répondent aux questions qu'ils ont préparées.



Voiture à air
Pour clore leur cycle de travail sur la matière et plus particulièrement sur l'air, les élèves de CM1 - CM2 ont imaginé et réalisé des véhicules pouvant se déplacer grâce à l'énergie de l'air. Deux obligations : le véhicule devait être autonome et le châssis et les roues devaient être des matériaux de récupération. La plupart des véhicules ont réussi à rouler mais la voiture de Clémence et Maëlys a parcouru plus de 10 mètres !



Silence, on lit !
En début d'après-midi, les élèves de CE1-CE2 font silence pour s'accorder un temps de lecture-plaisir. Ils se plongent dans une lecture suivie et retrouvent avec plaisir les aventures de leurs héros préférés..

SPORT



Les licenciés du tennis ont voté !
Invités à s'exprimer sur le choix des couleurs pour les futurs courts, les adhérents du tennis ont été nombreux à répondre. Sur 110 réponses, 70 ont choisi la couleur terre battue avec un pourtour bleu.

Pour retrouver son public le Tennis Club Montgermontais s'est adapté. Après un nettoyage de printemps, les terrains extérieurs situés rue de Rennes, ont permis une reprise des activités, sous le soleil ! Depuis le 22 mars, une très grande partie des cours ont donc repris en extérieur, même s'il faut de temps en temps croiser les doigts pour que les conditions météo soient favorables.



En raison du couvre-feu à 19h et afin de proposer un maximum de cours, les entraîneurs, Gaël et Vincent, ont proposé de nouveaux horaires le samedi notamment pour les adultes. Les jeunes sont plus chanceux puisque le club leur a proposé un stage de rattrapage des cours durant toutes les dernières vacances scolaires.

Ils rejouent.... à l'extérieur !
TENNIS



Grâce à la ligue de Bretagne de tennis, une initiation au "beach tennis" a d'ailleurs été testée par les plus grands lors de cette période. Et vu l'engouement, le club réfléchit à s'équiper de filets et de raquettes afin de proposer plus régulièrement cette activité.

La petite histoire du tennis
S'il avait su...
Lorsque Dwight Davis invente la coupe Davis en 1900, il fait construire, chez un joaillier de Boston, le célèbre saladier (trophée de l'épreuve) à partir de 6,75 kg d'argent massif. Coût de l'ouvrage 1000 \$. Dwight dira plus tard que s'il avait su le succès qu'allait connaître la coupe Davis, il aurait demandé que le trophée soit en or...

HAND

Depuis le 7 avril, les entraînements en plein air du CMG sur Ille (La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Saint-Grégoire) ont pu reprendre grâce à la mise à disposition de terrains extérieurs par les mairies. Les entraîneurs du club ont tout fait pour organiser cette reprise et proposer la meilleure organisation possible pour le plus grand bonheur de leurs adhérents. Ainsi, les petits handballeurs comme les grands sont heureux de pouvoir se retrouver et de partager ensemble la passion du ballon rond. Afin de poursuivre sur sa lancée, le club a décidé de prolonger cette reprise progressive durant les congés scolaires.

Plus d'infos sur le site cmgsurillehb.com et les réseaux sociaux du club facebook et instagram.





Chocolat et surprise !

Le week end de Pâques est toujours très attendu par les petits comme par les grands... Œufs en chocolat, lapins en chocolat, tout ce qui se mange avec du chocolat est au rendez vous... Le Basket Club Montgermontais avait lui aussi réservé une "surprise" à ses licenciés pendant ce week-end. Tous les samedis matin ont lieu les entraînements des U7 et U9. Et le samedi 3 avril, même si elle n'était pas en chocolat, Rozenn Savin Romfort, conseillère technique formation, du comité d'Ille et Vilaine de basket ball, a ravi par sa présence petits et grands ! Ses conseils ont été fort appréciés, tant par les futurs prodiges du club que leurs encadrants : Christopher, Céline et Tania. Au vu de l'accueil réservé à cette surprise, le club s'engage à renouveler cette expérience avec d'autres catégories.

Du jeu malgré le confinement

Un mois difficile s'annonçait pour tous, un troisième confinement, de nouvelles restrictions... Plusieurs questions se posaient... Est-ce que le club pourrait garder ce lien si

important avec ses jeunes et la motivation pour le sport ? Ce fut avec plaisir que le club annonçait à ses licenciés que le sport pouvait bel et bien suivre son cours, avec des restrictions certes, mais une pratique tout de même ! Des stages ont donc été mis en place pendant les vacances d'avril. Ils se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur avec en plus le soleil au rendez-vous !

Message du club

"Concernant la reprise, nous espérons tous vous revoir rapidement fouler les parquets de la salle des Courtines, il nous faudra encore un peu de patience, mais on y croit ! Restez positifs, continuez de pratiquer une activité physique et faites surtout attention à vous."



VOLLEY

Les différentes instances du volley (fédération, ligue et comité) ont décrété la saison 2020/2021 comme "blanche" ! Ni montée, ni descente, les équipes reprendront avec leur classement de 2020.

En mai, "fais ce qu'il te plaît" ! Après plusieurs mois sans jouer, le Montgermont Volley Ball Club reprend du service sur les terrains de beach !

Depuis le 5 mai, par créneau d'une heure, les séances sont encadrées par Clara et Sarah et sont ouvertes aux licenciés.e.s et aux non-licenciés.e.s qui souhaitent découvrir le volley.

■ Le mercredi à partir de 14h pour les jeunes (M11-M13-M15)

■ Le mercredi à 17h pour le volley santé.

■ Le samedi matin à partir de 10h pour l'école de volley, à 11h pour le volley santé et ensuite les autres catégories jeunes et seniors.

Plus de renseignements

Laure Le Roux : 06 64 67 66 46
mvbc35@yahoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Message aux adhérents

L'année associative et sportive 2020/2021 de l'association Gymnastique sportive a été stoppée très rapidement, dès le mois d'octobre 2020.

L'association n'a pu, malgré la volonté de tous, assurer ses cours de gym et de pilâtes. Seule l'activité de marche nordique a pu reprendre en février, en appliquant une jauge minimale de participants (6 au maximum).

La reprise avant la fin de l'année sportive n'est pas très claire et si une possibilité se présente, des cours vous seront proposés.

Le bureau de l'association a alors décidé de proposer aux adhérents un remboursement partiel de leur adhésion à la fin de l'année scolaire et sportive, calculé au prorata des frais d'inscription de chacun, selon le nombre d'activités auxquelles ils se sont inscrits tout en tenant compte de frais fixes incompressibles sur chaque adhésion reversés au Codep et à la fédération.

"Nous proposons également à ceux qui le souhaitent, à la

place de ce remboursement, la possibilité de déduire cette somme de leur future adhésion pour la saison 2021/2022.

Il nous a semblé important, à travers ce geste, de compenser la privation de cours pendant plusieurs mois, tout en conciliant l'équilibre financier de l'association.

Pour information, nos animateurs ont pu bénéficier d'une indemnisation de chômage partiel pour cette période.

Pour la rentrée prochaine, nous vous informons d'ores et déjà que sera mis en place un échelonnement des paiements qui nous permettra d'éviter de léser les adhérents si les cours ne pouvaient se tenir. Il vous sera demandé un chèque pour chaque trimestre qui sera encaissé à trimestre démarré.

Un mail d'information plus précis sera envoyé à chaque adhérent.

Nous espérons ainsi répondre au mieux à vos inquiétudes bien justifiées et vous retrouver à la rentrée 2021/2022 selon l'évolution sanitaire que nous ne maîtrisons pas."

VIE ÉCONOMIQUE

CABINET PSYCHOMOTRICITÉ

Cabinet de psychomotricité
6 bis rue Pierre Texier
07 83 50 59 33
evh.psychomot@gmail.com
Le cabinet est ouvert uniquement sur rendez-vous.

Portrait d'Estelle Van Haële, psychomotricienne, nouvellement installée sur la commune.

Qui êtes-vous ?

Diplômée d'état en psychomotricité depuis 2011, j'ai exercé en Guyane française pendant neuf ans avant de rejoindre la Bretagne et de m'installer à Montgermont.

Qu'est ce que la psychomotricité ?

C'est une profession paramédicale dont l'exercice n'est possible que sur prescription médicale. J'interviens au niveau du corps en mouvement (comment je l'utilise), du corps en relation (comment je me sens dans mon corps et comment je m'en sers pour être en lien) et au niveau de la sphère sensorielle (comment je perçois l'environnement avec mes sens).

À qui cela s'adresse-t-il ?

À toute personne qui présente des difficultés/troubles/retards d'ordre psychomoteur et/ou relationnel. Cela concerne le nouveau-né prématuré ou né à terme, le tout-petit au cours de son développement, l'enfant tout au long de ses apprentissages, l'adolescent dans les changements qui le caractérisent et l'adulte tout au long de sa vie.

Comment se passe une séance ?

Après avoir réalisé un bilan psychomoteur, je réalise un soin adapté et spécifique à chaque patient selon un projet thérapeutique. Un soin psychomoteur dure entre 40 et 60 minutes et l'aspect ludique fait partie intégrante des soins.

Quel est mon parcours avant mon installation à Montgermont ?

J'ai travaillé en institution puis en libéral auprès de jeunes enfants présentant des difficultés dans leur développe-



ment psychomoteur et auprès d'enfants et adolescents présentant une déficience motrice ou des difficultés d'apprentissage. Je me suis spécialisée dans la petite enfance.

CONCERT



Vendredi 28 mai
19h Espace Évasion Bernard Douard

Réservation : resa@ville-montgermont.fr
ou 02 99 68 83 88